

Math ou DGEMC au lycée pour droit-eco ?

Par **Edgr9341**, le **05/04/2023** à **21:29**

Je me demande si je doit favoriser l'option mathématiques ou plutôt l'option droit et grand enjeux du monde contemporain en terminale, dans l'optique de faire une double licence droit économie, puis continuer en master droit des affaires, fiscale...

J'aimerais également savoir ce que représente la charge de travail dans une double licence de ce type et si cela est tenable pour quelqu'un qui travail 1h par jour environ en dehors des cours, en 1er, avec 15/20 de moyenne.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/04/2023** à **05:37**

Bonjour

[quote]

si cela est tenable pour quelqu'un qui travail 1h par jour environ en dehors des cours

[/quote]

Pouvez-vous nous éclairer sur cette phrase et notamment le mot "travail"

Est-ce que par "travail" vous évoquez un job. Ou est-ce que vous parlez du temps consacré à vos cours lorsque vous êtes à la maison.

La précision est importante car ma réponse sera totalement différente.

Quoiqu'il en soit j'ai pu faire un Master droit des affaires sans avoir fait une double licence droit-éco (et c'est le cas de la plupart des étudiants de ce type de Master).

Faire une double licence c'est bien sur le principe mais à condition que cela soit réellement utile pour notre projet professionnel.

[quote]en 1er, avec 15/20 de moyenne.[/quote]

Clairement vos notes de lycée seront anecdotiques. J'ai eu des étudiants à + de 15 moyennes au lycée s'effondrer en première année de droit car il n'arrivait pas à s'adapter aux exigences universitaires. A l'inverse, j'ai également des personnes qui étaient des élèves

moyens au lycée, qui sont devenu d'excellents étudiants.

Pour répondre à votre question, il faudrait regarder le site de la double licence car c'est compliqué d'y répondre. Sur le principe je vous conseillerais le module de droit, mais vu que vous visez une double licence droit éco, les maths seront également une matière importante.

Quelles sont les autres matières que vous avez choisi ?

Par **Edgr9341**, le **06/04/2023** à **12:03**

Par "travail" j'entends le temps de travail personnel (revision des cours) et pour ma part j'ai les spécialités (en 1er) Humanité Littérature et philosophie; SES et Histoire géographie géopolitique sciences politiques, et je pense garder SES et HGGSP en terminale.

De plus je me demandais si ne pas prendre dgemc (au profit de math complémentaires) pouvais me poser un quelconque problème, pour intégrer une licence de droit, en cas de refus de la double licence ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/04/2023** à **12:26**

[quote]Par "travail" j'entends le temps de travail personnel (revision des cours)[/quote]
Quelque soit la licence, 1 heures de travail personnel sera très insuffisant. Déjà vous aurez des TD, au minimum deux matières. Ils font compter à peu près 4 heures pour préparer un TD (révision du cours, lecture de manuels et articles, rédaction des exercices) donc vous serez déjà à 8 heures rien que pour les matières à TD. A côté de cela, vous devez aussi réviser régulièrement les petites matières car pour ces dernières il n'y a qu'un seul examen à la fin de chaque semestre (il est impossible de tout réviser au dernier moment).

Ce sujet devrait vous intéresser <https://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>

[quote]De plus je me demandais si ne pas prendre dgemc (au profit de math complémentaires) pouvais me poser un quelconque problème, pour intégrer une licence de droit, en cas de refus de la double licence ?[/quote]

Si je comprends bien, vous visez une licence droit-éco, mais en cas de refus vous partirez vers une licence de droit classique et non une licence d'éco-gestion. Bref, votre projet principal est de faire des études de droit. Par conséquent il faut choisir dgemc.

En effet, au regard de tout ce que vous nous dites, on ne comprends pas en quoi faire une double licence droit-éco serait capital pour votre projet professionnel.

Je sort d'un M2 droit des affaires et en tant que doctorant j'ai été amené à donner des TD en M1 droit des affaires. Tous mes camarades de promo et tous les étudiants que j'ai eu sortaient d'une Licence droit "classique".

Par **Edgr9341**, le **06/04/2023** à **15:43**

Merci beaucoup de m'avoir accordé de votre temps pour répondre à mes questions.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/04/2023** à **06:38**

De rien !

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez d'autres questions.

Par **Floris22**, le **07/04/2023** à **21:29**

Bonsoir

Je vas être encore une fois le mouton noir.

Je suis désolé mais l'option "droit et grand enjeux du monde contemporain" représente pour moi une option qui n'en est pas une à la seule lecture du titre que je trouve pompeux. Je n'ai pas été voir ce qu'il y a dedans, mais je suis sûr que la curiosité d'une personne couvrirait tout le chapitre.

Nous sommes dans une société où l'information est présente partout, mais cette information est manipulée suivant qui la diffuse. Les grands enjeux du monde contemporain, vous les découvrirez et les appréhenderez par une lecture régulière de journaux ou sites antagonistes comme d'un côté avec Le monde, le point, le figaro (qui délivrent tous des infos venant de l'AFP, sans ou avec peu de réflexion) et de l'autre des sites comme contrepoints ou h16 ou des émissions comme celle d'André Bercoff sur Sud radio. Et le droit est inhérent aux différents articles, car celui-ci est une des causes des enjeux.

Bref, cette "option" relève plus de la culture personnelle et de la curiosité de la personne qu'autre chose.

Les mathématiques maintenant. Aujourd'hui, vous avez un projet, mais qu'en sera-t-il demain ? Que représentent pour vous les mathématiques ? Il ne s'agit pas d'analyser une fonction, cela en soit est classique et répétitif. Par contre, la façon de raisonner permet par la suite de comprendre bien des choses. On apprend à construire un raisonnement comme en français

mais en étant abstrait comme en philosophie.

En outre, qui vous dit que dans deux trois ans ou dans votre profession, on ne vous demande pas de comprendre des statistiques, de la façon dont elles sont calculées, pourquoi l'assise d'un terrain n'est pas la bonne ...

Aujourd'hui plus qu'hier, le risque de changer de métier est plus important pour les jeunes. Il est donc bête de se fermer des portes en négligeant une matière. D'autant plus que des écoles étrangères ne prennent plus certains cursus français car les mathématiques n'y sont pas enseignées.

Enfin, je rappelle qu'avant, dans tous les baccalauréats, il y avait une composante mathématiques. C'est qu'il devait bien y avoir une raison.

PS: quel que soit votre choix, je vous invite fortement à travailler votre écriture, notamment votre conjugaison. Dès la première ligne, une faute inadmissible pour moi.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/04/2023 à 12:40**

Bonjour

Aucun soucis Floris, tous les avis sont les bienvenus et je dois reconnaître que je le partage en bonne partie, notamment lorsqu'on regarde le descriptif

<https://www.education.gouv.fr/bo/11/Special8/MENE1119455A.htm>

Surtout que la matière doit être enseigné par des profs de SES

Il n'empêche que les universités de droit prennent en compte ce choix de matière sur parcoursup. Bien évidemment, cela ne veut pas dire qu'on ne pourra pas aller en fac de droit si on n'a pas suivi cette matière, mais il est possible de se retrouver dans un premier temps sur liste d'attente.

Cependant, je te rejoins sur l'importance des maths. En droit des sociétés et droit fiscal, je constate chaque année que des étudiants ne savent plus ce qu'est un produit en croix ou dans quel ordre résoudre une opération avec parenthèse.

Par **Floris22**, le **08/04/2023 à 14:22**

Si je te lis bien Isidore, tu notes une contradiction très importante entre la sélection, la théorie, et le cursus, la pratique. Bref, les universités disent peut-être d'un côté mais souffrent ensuite de ce manque lié à l'absence des maths. N'est ce pas un peu beaucoup un délire psychiatrique des recruteurs ?

Je m'explique: Je suis recruteur, je sais très bien que l'option DGEMC est suivie à la place de l'option mathématiques. Cool, le gamin veut faire du droit, je vais donc le prendre au détriment de celui qui a fait des maths, tout en sachant pertinemment que ce gamin qui a suivi DGEMC

sera en difficulté dans les matières de droit où il y a une composante mathématiques. Désolé, mais ça ne va pas très bien dans leur caboche, même si les recruteurs pensent que le gamin s'adaptera.

Cette histoire me rappelle une anecdote. Je ne sais plus de quel avocat médiatique il s'agit, ni de l'affaire. Cet avocat était appelé dans des histoires avec le fisc et les sociétés. Un jour, interrogé par des journalistes d'antan (plus de 30 ans), cet avocat avait déclaré qu'il était bon dans ce domaine car il avait suivi des cours le soir sur la comptabilité et qu'il savait lire un bilan comptable, chose que les procureurs et juges ne savaient pas faire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/04/2023** à **07:28**

Bonjour

Pour ma part, c'est surtout les diverses réformes du lycée qui sont fautives. Je considère que cinq matières devraient rester obligatoire tout au long du lycée peu importe le profil du lycéen :

- Français (et je dis bien français pas philo)
- Mathématiques (peut-être faire plusieurs programmes en fonction des projets d'orientation des étudiants)
- Histoire-Géographie
- Une langue vivante
- Éducation physique et sportive (bien souvent le cours d'EPS est la seule fois où certains ados font du sport).

Ensuite pour le DGEMC, cela s'explique par le fait que l'éducation nationale est frileuse à faire rentrer des universitaires dans les lycées. Voilà pourquoi le module s'appelle "DGEMC" et non pas simplement "Initiation au droit", il fallait rassurer les enseignants de SES qui vont devoir s'y coller (c'est déjà le cas avec le module droit de la filière STMG qui s'appelle "Droit et économie").

Pourtant l'éducation nationale a bien recruté des personnes sans expérience à la veille de la rentrée face au manque d'enseignants. Ainsi, elle pourrait très bien recruter des doctorants ou des docteurs en droit pour assurer le cours de l'option droit (sachant que beaucoup d'entre eux financent leur thèse en étant assistant d'éducation, ils seront habitués au public lycéen).

Enfin pour le niveau en math, il faut agir bien en amont du lycée. Il faut avouer que les maths en droit, ça se limite bien souvent aux principes arithmétiques de base (4 opérations, fraction,

pourcentage). Je ne pense pas que c'est l'option math complémentaire qui va corriger les lacunes, au contraire elle ne fera que les accentuer. Il faut agir dès la maternelle. Je pense que la solution est de former des enseignants spécialistes en maths qui seront chargés de cet enseignement. En effet, la plupart des enseignants ont un profil littéraire. Mais pour attirer d'autres profils, il faut valoriser le statut et augmenter la rémunération.